

SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2012

Le CC.COM est un bulletin d'information mensuel destiné à diffuser les principales décisions adoptées par le Conseil des commissaires et le comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) lors de la séance publique. Il est transmis à tous les employés et diffusé dans la section « Vie démocratique », dans la rubrique « Conseil des commissaires » sur le site Internet www.csmv.qc.ca.

1. ACTIVITÉ DE RECONNAISSANCE – HOMMAGES – LAURÉATS FORCES AVENIR ET ÉTIENNE RÉGIMBAL

Le Conseil des commissaires a débuté sa séance publique par une activité de reconnaissance durant laquelle madame Lucie Désilets, présidente, a honoré des élèves et un membre du personnel de notre commission scolaire qui se sont brillamment illustrés sur la scène nationale.

Tout d'abord, il s'agit d'Étienne Régimbal, finissant en cuisine au Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau. En mars dernier, M. Régimbal a été honoré, lors du gala des Grands prix de la relève en restauration, tourisme et hôtellerie. En effet, il s'est illustré en remportant la première place dans sa catégorie, soit pour le DEP en cuisine, et ce, dans le cadre du concours organisé par la Fondation québécoise de la relève en tourisme en collaboration avec l'Association québécoise de la formation en restauration, tourisme et hôtellerie, maître d'œuvre du concours.

Par la suite, le conseil a honoré messieurs Ritchie Succès, Frédéric Menger-Dumas et Gaétan Fortin.

En effet, au cours des dernières semaines ou des derniers mois, ces élèves et membre du personnel de la CSMV ont tous été chacun leur tour *Lauréat de la semaine du programme Forces AVENIR*. Ritchie Succès et Frédéric Menger-Dumas, tous deux élèves à l'école secondaire Mgr-A.-M.-Parent, ont été lauréats de la semaine dans la catégorie Élève persévérant. De son côté, Gaétan Fortin, enseignant de musique à l'école secondaire Saint-Edmond, a été lauréat de la semaine dans la catégorie Personnel engagé.

Le 1^{er} juin prochain, ils vont tous représenter la CSMV au Gala Forces AVENIR, alors que 24 lauréats de la semaine seront là pour représenter l'engagement étudiant dans leur catégorie respective.

Forces AVENIR est un programme qui vise à reconnaître, honorer et promouvoir l'engagement de la jeunesse dans des projets qui enrichissent le savoir et suscitent le goût de la réussite, le dépassement personnel et le développement du sens civique contribuant à la formation de citoyens conscients, actifs et responsables, à la fois enracinés dans leur collectivité et ouverts sur le monde.

Tous ces lauréats ont reçu des mains de la vice-présidente du Conseil des commissaires, madame Colette Larose, et du vice-président du comité exécutif, M. Michel Parent, un certificat de mérite Marie-Victorin, une épinglette dorée qui représente l'iris versicolore, emblème de la Commission scolaire, ainsi qu'un iris bleu en fleur.

Lors de l'hommage, les lauréats étaient accompagnés de madame Marie-Dominique Taillon, directrice de l'école secondaire Saint-Edmond, et de M. Sylvain Caron, directeur l'école Mgr-A.-M.-Parent, ainsi que des membres de leur famille. M. Régimbal était accompagné de la directrice du Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau, Mme Nancy Brisson, ainsi que de sa conjointe. Sur les photos, ils sont entourés des commissaires, madame Colette Larose et M. Michel Parent.



Étienne Régimbal



Frédéric Menger-Dumas, Gaétan Fortin et Ritchie Succès

2. NOMINATION À LA DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Lors de sa rencontre publique du 22 mai, le Conseil des commissaires a procédé à la nomination de monsieur Éric Lafrance à la direction du Service des ressources matérielles de la CSMV.

M. Lafrance a notamment été coordonnateur au transport et aux ressources matérielles à la Commission scolaire de Montréal de 2003 à 2006, pour ensuite travailler comme coordonnateur au Service de l'organisation et du transport scolaire de 2006 à 2008 à la CSMV. Depuis 2008, il occupait le poste de directeur adjoint au Service des ressources matérielles, avant d'en assumer la direction par intérim à compter du mois d'août 2011.

Il est détenteur d'un baccalauréat en relations industrielles de l'Université de Montréal.

Cette nomination vient combler le poste de direction laissé vacant en août dernier par M. Dany Harton. M. Lafrance entre en fonction dès aujourd'hui, le mercredi 23 mai 2012.



3. PLAN D'EFFECTIFS 2012-2013 – DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil des commissaires a adopté le plan d'effectifs 2012-2013 du personnel de direction des établissements (écoles et centres) et des écoles spécialisées en tenant compte des échanges tenus avec les représentants de l'Association des directrices et directeurs d'établissement (ADERS). Le plan d'effectifs 2012-2013 du personnel de direction a été réduit de 3 postes conformément au plan de redressement de la CSMV, à la suite des coupures budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

4. PROJET DE RÈGLES BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la CSMV doit se doter de règles d'allocations pour son budget 2012-2013. Le Conseil des commissaires a donc adopté ses règles budgétaires en tenant compte des études et recommandations faites par les différentes instances consultées.

5. AFFAIRE DU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Le Conseil des commissaires et le comité exécutif ont octroyé des contrats présentés par le Service des ressources matérielles notamment pour d'importants projets de réfection, totalisant des investissements d'un peu plus de 1,6 million de dollars.

Ainsi, les travaux suivants seront réalisés au cours des prochains mois :

- CFP Charlotte-Tassé – nouvelle climatisation de l'établissement (385 974 \$)
- École des Quatre-Saisons – réfection des salles de toilette, locaux 112 et 116 (142 655 \$)
- École Rabeau – remplacement des tuiles de vinyle des corridors et réfection des services sanitaires, locaux 110 et 115 (225 010 \$)
- Centre d'éducation des adultes des 16-18 ans, Lajeunesse, Monseigneur-Forget – réfection du plafond du gymnase (358 400\$)
- Écoles Prévile – enlèvement de l'amiante, phase II (311 426 \$)
- CEA Le Moyne-D'Iberville – enlèvement de l'amiante et réfection des plafonds, phase II (270 450 \$)



**TOUT DEVIENT
POSSIBLE**

Le CC.COM est produit par le Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications. Vos commentaires sont importants pour nous. N'hésitez pas à nous les communiquer : catherine_giroux@csmv.qc.ca